

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF**

Affiché le
ID : 006-210600383-20210325-19_03_2021-DE

DELIBERATION n°19/2021

**OBJET : COMPLEMENTS AUX DUREES DES
AMORTISSEMENTS**

Conseillers en exercice : 27
Présents : 23
Excusés : 4
Pouvoirs : 2
Votants : 25

SÉANCE DU 25 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le jeudi 25 mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 19 mars 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle municipale du MASET, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire, Martine LIPUMA, Christian GORACCI, Pierre BRANCATO, Sylvie DAVILLER, Jean-François PIOVESANA, Adjoints, Mesdames, Messieurs, Jeannot MANCINI, Jean-Marie ROUAN, Colette ZALMA, Patrick LECLERCQ, Joëlle BOUHELIER, Lydie CHRETIENNOT, Vincenzo MARCIANO, Daniel DIB, Christine VAUTRIN, Bruno DEPOORTERE, Olivia LEVINGSTON, Stéphane GARAVAGNO, Eric ROMAN, Céline VERSACE, Nadège ISOARDO, Caroline RICORD Emilie GAGLIOLO, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Emile BEZZONE, Laurence MARGAILLAN, Jean-Paul THIEULIN, Sandrine BRUNET.

PROCURATIONS : Emile BEZZONE qui a donné pouvoir à Christian GORACCI, Laurence MARGAILLAN qui a donné pouvoir à Emmanuel DELMOTTE ;

SECRETAIRE DE SEANCE : Emilie GAGLIOLO

Monsieur Christian GORACCI rappelle que le conseil municipal s'est prononcé en date du 22 octobre 2020 sur la durée des amortissements par catégorie de biens qu'il convient de compléter avec les 2 comptes suivants : 21534 et 2156

Le nouveau tableau des amortissements devient donc le suivant :

Immobilisations Incorporelles

202	Frais de réalisation de documents d'urbanisme	6 ans
2031	Frais d'études	5 ans
2051	Logiciels, concessions et droits similaires	5 ans

Immobilisations corporelles

2132	Immeubles de rapport	50 ans
2138	Agencements et aménagement de bâtiment	20 ans
2152	Installation de voirie	10 ans
21533	Réseaux câblés	20 ans
21534	Réseaux d'électrification	20 ans
21538	Autres réseaux	20 ans
2156	Matériels et outillage d'incendies et de défense civile	10 ans
21578	Matériels et outillage de voirie	8 ans
2182	Matériels de transport	8 ans
2183	Matériel informatique	5 ans
2184	Mobilier	12 ans
2185	Cheptel	5 ans
2188	Autres immobilisations corporelles	10 ans

Envoyé en préfecture le 31/03/2021

Reçu en préfecture le 31/03/2021

Affiché le



ID : 006-210600383-20210325-19_03_2021-DE

Aménagement de terrains

2121	Plantations d'arbres et arbustes	15 ans
------	----------------------------------	--------

Le reste de la délibération n°59/2020 demeure inchangé.

Le Conseil Municipal, l'exposé de l'Adjoint délégué aux Finances, Rapporteur, entendu, et après en avoir délibéré décide :

DE COMPLETER les durées d'amortissement proposées par type d'immobilisation telles que décrites dans les tableaux ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le 31 MAR. 2021
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le 31 MAR. 2021

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE